

MICHEL DE MONTAIGNE

ESSAYS

Book 2 · Chapter 27

Original text in Middle French (1595, Public domain) · Last updated on June 30, 2024

HYPERESSAYS is a project to create a modern and accessible online edition of the *Essays* of Michel de Montaigne. More information at www.hyperessays.net

GOURNAY-2-27-20240711-130548



Couardise mere de la cruauté

^a J'AY souvent ouy dire, que la couardise est mere de la cruauté : ^b Et si ay par experience apperceu, que ceste aigreur, & aspreté de courage malitieux & inhumain, s'accompaigne coustumierement de mollesse feminine : J'en ay veu des plus cruels, sujets à pleurer aiseement, & pour des causes frivoles. Alexandre tyran de Pheres, ne pouvoit souffrir d'ouyr au theatre le jeu des tragedies, de peur que ses cytoyens ne le vissent gemir aux malheurs d'Hecuba, & d'Andromache, luy qui sans pitié, faisoit cruellement meurtrir tant de gens tous les jours. Seroit-ce foiblesse d'ame qui les rendist ainsi ployables à toutes extremitez ? ^a La vaillance (de qui c'est l'effect de s'exercer seulement contre la resistance,

^a Nec nisi bellantis gaudet cervice iuveni)

^a s'arreste à voir l'ennemy à sa mercy : Mais la pusillanimité, pour dire qu'elle est aussi de la feste, n'ayant peu se mesler à ce premier rolle, prend pour sa part le second, du massacre & du sang. Les meurtres des victoires, s'exercent ordinairement par le peuple, & par les officiers du bagage : Et ce qui fait voir tant de cruauitez inouies aux guerres populaires, c'est que ceste canaille de vulgaire s'aguerrit, & se gendarme, à s'ensanglerter jusques aux coudes, & deschiqueter un corps à ses pieds, n'ayant resentment d'autre vaillance.

*^b Et lupus & turpes instant morientibus ursi,
Et quæcunque minor nobilitate fera est.*

^a Comme les chiens couiards, qui deschirent en la maison, & mordent les peaux des bestes sauvages, qu'ils n'ont osé attaquer aux champs. Qu'est-ce qui fait en ce temps, nos querelles toutes mortelles ? & que là où nos peres avoyent quelque degré de vengeance, nous commençons à cest e heure par le dernier : & ne se parle d'arrivée que de tuer ? Qu'est-ce, si ce n'est couardise ? Chacun sent bien, qu'il y a plus de braverie & desdain, à battre son ennemy, qu'à l'achever, & de le faire bouquer, que de le faire mourir : D'avantage que l'appetit de vengeance s'en assouvit & contente mieux : car elle ne vise qu'à donner resentment de soy. Voyla pourquoy, nous

n'attaquons pas une beste, ou une pierre, quand elle nous blesse, d'autant qu'elles sont incapables de sentir nostre revanche : Et de tuer un homme, c'est le mettre à l'abry de nostre offense. ^b Et tout ainsi comme Bias croit à un meschant homme, Je sçay que tost ou tard tu en seras puny, mais je crains que je ne le voye pas : Et plaignoit les Orchomeniens, de ce que la penitence que Lyciscus eut de la trahison contre eux commise, venoit en saison, qu'il n'y avoit personne de reste, de ceux qui en avoient esté interessez, & ausquels devoit toucher le plaisir de ceste penitence. Tout ainsin est à plaindre la vengeance, quand celuy envers lequel elle s'employe, pert le moyen de la souffrir : Car comme le vengeur y veut voir, pour en tirer du plaisir, il faut que celuy sur lequel il se venge, y voye aussi, pour en recevoir du desplaisir, & de la repentance. ^a Il s'en repentira, disons nous. Et pour luy avoir donné d'une pistolade en la teste, estimons nous qu'il s'en repente ? Au rebours, si nous nous en prenons garde, nous trouverons qu'il nous fait la moué en tombant : Il ne nous en sçait pas seulement mauvais gré, c'est bien loing de s'en repentir. ^c Et luy prestons le plus favorable de tous les offices de la vie, qui est de le faire mourir promptement & insensiblement. ^a Nous sommes à conniller, à trotter, & à fuir les officiers de la justice, qui nous suyvent : & luy est en repos. Le tuer, est bon pour éviter l'offense à venir, non pour venger celle qui est faite. ^c C'est une action plus de crainte, que de braverie : de precaution, que de courage : de defense, que d'entreprise. ^a Il est apparent que nous quittons par là, & la vraye fin de la vengeance, & le soing de nostre reputation : Nous craignons, s'il demeure en vie, qu'il nous recharge d'une pareille. ^c Ce n'est pas contre luy, c'est pour toy, que tu t'en deffais. ^c Au Royaume de Narsingue cet expedient nous demoureroit inutile : Là, non seulement les gents de guerre, mais aussi les artisans, demeslent leurs querelles à coups d'espée. Le Roy ne refuse point le camp à qui se veut battre : & assiste, quand ce sont personnes de qualité : estrenant le victorieux d'une chaisne d'or : mais pour laquelle conquerir, le premier, à qui il en prend envie, peut venir aux armes avec celuy qui la porte. Et pour s'estre desfait d'un combat, il en a plusieurs sur les bras. ^a Si nous pensions par vertu estre tousjours maistres de nostre ennemy, & le gourmander à nostre poste, nous serions bien marris qu'il nous eschappast, comme il fait en mourant : Nous voulons vaincre plus seurement qu'honorablement. ^c Et cherchons plus la fin, que la gloire, en nostre querelle. Asinius Pollio, pour un honneste homme moins excusable, representa une erreur pareille : qui ayant escript des invectives contre Plancus, attendoit qu'il fust mort, pour les publier. C'estoit faire la figue à un aveugle & dire des pouilles à un sourd, & offenser un homme sans sentiment plustost que d'encourir le hazard de son ressentiment. Aussi disoit on pour luy, que ce n'estoit qu'aux lutins de luitter les morts. Celuy qui attend à veoir trespasser l'Autheur, duquel il veut combattre les escrits, que dit-il, sinon qu'il est foible & noisif ? ^c On disoit à Aristote, que quelqu'un avoit mesdit de luy : Qu'il face plus (dit-il) qu'il me fouëtte, pourveu que je n'y soy pas. ^a Nos peres se contentoyent de revenger une injure par un démenti, un démenti par un coup, & ainsi par ordre : Ils estoient assez valeureux pour ne craindre pas leur adversaire, vivant, & outragé : Nous tremblons de frayeur, tant que nous le voyons en pieds. Et qu'il soit ainsi, nostre belle pratique d'aujourd'hui, porte elle pas de poursuyvre à mort, aussi bien celuy que nous avons offencé, que celuy qui nous a offencé ? ^b C'est aussi une espece de lascheté, qui a introduit en nos combats singuliers, cet usage, de nous

accompagner de seconds, & tiers, & quarts. C'estoit anciennement des duels, ce sont à ceste heure rencontres, & batailles. La solitude faisoit peur aux premiers qui l'inventerent : « *Quum in se cuique minimum fiducia esset.* » Car naturellement quelque compagnie que ce soit, apporte confort, & soulagement au danger. On se servoit anciennement de personnes tierces, pour garder qu'il ne s'y fist desordre & desloyauté, & pour tesmoigner de la fortune du combat. » Mais depuis qu'on a pris ce train, qu'ils s'engagent eux mesmes, quiconque y est convié, ne peut honnestement s'y tenir comme spectateur, de peur qu'on ne luy attribue, que ce soit faute ou d'affection, ou de cœur. » Outre l'injustice d'une telle action, & vilenie, d'engager à la protection de vostre honneur, autre valeur & force que la vostre, je trouve du desavantage à un homme de bien, & qui pleinement se fie de soy, d'aller mesler sa fortune, à celle d'un second : chacun court assez de hazard pour soy, sans le courir encore pour un autre : & a assez à faire à s'asseurer en sa propre vertu, pour la deffence de sa vie, sans commettre chose si chere en mains tierces. Car s'il n'a esté expressement marchandé au contraire, des quatre, c'est une partie liée. Si vostre second est à terre, vous en avez deux sus les bras, avec raison : Et de dire que c'est supercherie, elle l'est voirement : comme de charger bien armé, un homme qui n'a qu'un tronçon d'espée ; ou tout sain, un homme qui est desja fort blessé : Mais si ce sont avantages, que vous ayez gagné en combatant, vous vous en pouvez servir sans reproche : La disparité & inegalité ne se poise & considere, que de l'estat en quoy se commence la meslée : du reste prenez vous en à la fortune : Et quand vous en aurez tout seul, trois sur vous, vos deux compaignons s'estant laissez tuer, on ne vous fait non plus de tort, que je ferois à la guerre, de donner un coup d'espee à l'ennemy, que je verrois attaché à l'un des nostres, de pareil avantage. La nature de la societé porte, où il y a troupe contre troupe (comme où nostre Duc d'Orleans, deffia le Roy d'Angleterre Henry, cent contre cent, & trois cents contre autant, comme les Argiens contre les Lacedemoniens : trois à trois, comme les Horatiens contre les Curiatiens. » Que la multitude de chasque part, n'est considerée que pour un homme seul : Par tout où il y a compagnie, le hazard y est confus & meslé. » J'ay interest domestique à ce discours. Car mon frere sieur de Matecoulom, fut convié à Rome, à seconder un gentil-homme qu'il ne cognoissoit guere, lequel estoit deffendeur, & appellé par un autre : En ce combat, il se trouva de fortune avoir en teste, un qui luy estoit plus voisin & plus cogneu (je voudrois qu'on me fist raison de ces loix d'honneur, qui vont si souvent choquant & troublant celles de la raison) Apres s'estre desfaict de son homme, voyant les deux maistres de la querelle, en pieds encores, & entiers, il alla descharger son compaignon. Que pouvoit il moins ? devoit-il se tenir coy, & regarder deffaire, si le sort l'eust ainsi voulu, celui pour la deffence duquel, il estoit là venu ? Ce qu'il avoit fait jusques alors, ne servoit rien à la besongne : la querelle estoit indecise. La courtoisie que vous pouvez, & certes devez faire à vostre ennemy, quand vous l'avez reduict en mauvais termes, & à quelque grand desavantage, je ne vois pas comment vous la puissiez faire, quand il va de l'interest d'autruy, où vous n'estes que suivant, où la dispute n'est pas vostre. Il ne pouvoit estre ny juste, ny courtois, au hazard de celui auquel il s'estoit presté : Aussi fut-il delivré des prisons d'Italie, par une bien soudaine & solemne recommandation de nostre Roy. » Indiscrete nation. Nous ne nous contentons pas de faire sçavoir nos vices, & folies, au monde, par reputation : nous allons aux

nations estrangeres, pour les leur faire voir en presence. Mettez trois François au deserts de Lybie, ils ne seront pas un mois ensemble, sans se harceler & esgratigner : Vous diriez que ceste peregrination, est une partie dressée, pour donner aux estrangers le plaisir de nos tragedies : & le plus souvent à tels, qui s'esjouyssent de nos maux, & qui s'en moquent. ¶ Nous allons apprendre en Italie à escrimer : ¶ & l'exerçons aux despendis de nos vies, avant que de le sçavoir. ¶ Si faudroit-il suyvant l'ordre de la discipline, mettre la theorique avant la pratique. Nous trahissons nostre apprentissage :

¶ *Primitiæ iuvenum miseræ, bellique futuri
Dura rudimenta.*

¶ Je sçay bien que c' est un art ¶ utile à sa fin (au duel des deux princes, cousins germains, en Hespaigne, le plus vieil, dit Tite Live, par l'adresse des armes & par ruse, surmonta facilement les forces estourdies du plus jeune) & comme j'ay cognu par experience, ¶ duquel la cognoissance a grossi le coeur à aucuns, outre leur mesure naturelle : Mais ce n'est pas proprement vertu, puis qu'elle tire son appuy de l'adresse, & qu'elle prend autre fondement que de soy-mesme. L'honneur des cobats consiste en la jalousie du courrage, non de la science : Et pourtant ay-je veu quelqu'un de mes amis, renommé pour grand maistre en cet exercice, choisir en ses querelles, des armes, qui luy ostassent le moyen de cet avantage : & lesquelles dépendoient entierement de la fortune, & de l'assurance : à fin qu'on n'attribuast sa victoire, plustost à son escrime, qu'à sa valeur : Et en mon enfance, la noblesse fuyoit la reputation de bon escrimeur comme injurieuse : & se desroboit pour l'apprendre, comme mestier de subtilité, desrogeant à la vraye & naïfve vertu,

¶ *Non schivar, non parar, non ritirarsi,
Voglion costor, ne qui destrezza ha parte,
Non danno i colpi finti hor pieni, hor scarsi,
Toglie l'ira e il furor l'uso de l'arte,
Odi le spade horribilmente urtarsi
A mezzo, il ferro il pie d'orma non parte,
Sempre è il pie fermo, è la man sempre in moto,
Ne scende taglio in van ne punta à voto.*

¶ Les buttes, les tournois, les barrieres, l'image des combats guerriers, estoient l'exercice de nos peres : Cet autre exercice, est d'autant moins noble, qu'il ne regarde qu'une fin privée : Qui nous apprend à nous entreruyner, contre les loix & la justice : & qui en toute façon, produit tousjours des effects dommageables. Il est bien plus digne & mieux seant, de s'exercer en choses qui assurent, non qui offensent nostre police : qui regardent la publique seurté & la gloire commune. ¶ Publius Rutilius Consus fut le premier, qui instruisit le soldat, à manier ses armes par adresse & science, qui conjoignit l'art à la vertu : non pour l'usage de querelle privée, ce fut pour la guerre & querelles du peuple Romain. ¶ Escrime populaire & civile. Et outre l'exemple de Cæsar, qui ordonna aux siens de tirer principalement au visage des gensdarmes de Pompeius en la bataille de Pharsale : mille autres chefs de guerre se sont ainsi advisez, d'inventer nouvelle forme d'armes, nouvelle forme de frapper & de se

couvrir, selon le besoing de l'affaire present. **¶** Mais tout ainsi que Philopoemen condamna la lutte, en quoy il excelloit, d'autant que les preparatifs qu'on employoit à cet exercice, estoient divers à ceux, qui appartiennent à la discipline militaire, à laquelle seule il estimoit les gens d'honneur, se devoir amuser : il me semble aussi, que ceste adresse à quoy on façonne ses membres, ces destours & mouvements, à quoy on dresse la jeunesse, en ceste nouvelle eschole, sont non seulement inutiles, mais contraires plustost, & dommageables à l'usage du combat militaire. **¶** Aussi y employent communement noz gents, des armes particulieres, & peculièrement destinées à cet usage. Et j'ay veu, qu'on ne trouvoit guere bon, qu'un gentil-homme, convié à l'espée & au poignard, s'offrist en equipage de gendarme. Ny qu'un autre offrist d'y aller avec sa cape, au lieu du poignard. Il est digne de consideration, que Lachez, en Platon, parlant d'un apprentissage de manier les armes, conforme au nostre, dit n'avoir jamais de ceste eschole veu sortir nul grand homme de guerre, & nommément des maistres d'icelle. Quant à ceux là, nostre experience en dit bien autant. Du reste, aumoins pouvons nous tenir que ce sont suffisances de nulle relation & correspondance. Et en l'institution des enfants de sa police, Platon interdit les arts de mener les poings, introduittes par Amycus & Epeius : & de lucter, par Antæus & Cecyo : par ce qu'elles ont autre but, que de rendre la jeunesse apte au service bellique, & n'y conferent point. **¶** Mais je m'en vois un peu bien à gauche de mon theme. **¶** L'Empereur Maurice, estant adverty par songes, & plusieurs prognostiques, qu'un Phocas, soldat pour lors incognu, le devoit tuer : demandoit à son gendre Philippus, qui estoit ce Phocas, sa nature, ses conditions & ses moeurs : & comme entre autre chose Philippus luy dict, qu'il estoit lasche & craintif, l'Empereur conclud incontinent par là, qu'il estoit doncq meurtrier & cruel. Qui rend les Tyrans si sanguinaires ? c'est le soing de leur seurte, & que leur lasche coeur, ne leur fournit d'autres moyens de s'asseurer, qu'en exterminant ceux qui les peuvent offencer, jusques aux femmes, de peur d'une esgratigneure.

¶ Cuncta ferit dum cuncta timet.

¶ Les premieres cruauitez s'exercent pour elles mesmes : de là s'engendre la crainte d'une juste revanche, qui produit apres une enfileure de nouvelles cruauitez, pour les estouffer les unes par les autres. Philippus Roy de Macedoine, celuy qui eust tant de fusées à demesler avec le peuple Romain, agité de l'horreur des meurtres commis par son ordonnance : ne se pouvant resoudre contre tant de familles, en divers temps offensées : print party de se saisir de tous les enfants de ceux qu'il avoit fait tuer, pour de jour en jour les perdre l'un apres l'autre, & ainsi establir son repos. **¶** Les belles matieres siesent bien en quelque place qu'on les seme. Moy, qui ay plus de soin du poids & utilité des discours, que de leur ordre & suite, ne doy pas craindre de loger icy un peu à l'escart, une tresbelle histoire. Quand elles sont si riches de leur propre beauté, & se peuvent seules trop soustenir, je me contente du bout d'un poil, pour les joindre à mon propos. Entre les autres condamnez par Philippus, avoit esté un Herodicus, prince des Thessaliens. Apres luy, il avoit encore depuis fait mourir ses deux gendres, laissant chacun un fils bien petit. Theoxena & Archo estoient les deux vefves. Theoxena ne peut estre induicte à se remarier, en estant fort poursuyvie. Archo espousa Poris, le premier homme d'entre les Æniens, &

en eut nombre d'enfants, qu'elle laissa tous en bas aage. Theoxena, espoignonée d'une charité maternelle envers ses nepveux, pour les avoir en sa conduite & protection, espousa Poris. Voicy venir la proclamation de l'edict du Roy. Ceste courageuse mere, se deffiant & de la cruauté de Philippus, & de la licence de ses satellites envers ceste belle & tendre jeunesse, osa dire, qu'elle les tueroit plustost de ses mains, que de les rendre. Poris effrayé de ceste protestation, luy promet de les desrober, & emporter à Athenes, en la garde d'aucuns siens hostes fidelles. Ils prennent occasion d'une feste annuelle, qui se celebroit à Ænie en l'honneur d'Æneas, & s'y en vont. Ayans assisté le jour aux ceremonies & banquet publique, la nuict ils s'escoulent en un vaisseau préparé, pour gagner païs par mer. Le vent leur fut contraire : & se trouvant l'endemain à la veuë de la terre, d'où ils avoyent desmaré, furent suyvis par les gardes des ports. Au joindre, Poris s'embesoignant à haster les mariniers pour la fuitte, Theoxena forçonnée d'amour & de vengeance, se rejettant à sa premiere proposition, fait apprest d'armes & de poison, & les presentant à leur veuë : Or sus mes enfants, la mort est meshuy le seul moyen de vostre defense & liberté, & sera matiere aux Dieux de leur sainte justice : ces espées traictes, ces coupes pleines vous en ouvrent l'entrée : Courage. Et toy mon fils, qui es plus grand, empoigne ce fer, pour mourir de la mort plus forte. Ayants d'un costé ceste vigoureuse conseillere, les ennemis de l'autre, à leur gorge, ils coururent de furie chacun à ce qui luy fut le plus à main : Et demy morts furent jettez en la mer. Theoxena fiere d'avoir si glorieusement pourveu à la seureté de tous ses enfants ; accollant chaudement son mary : Suyvons ces garçons, mon amy, & jouyssons de mesme sepulture avec eux. Et se tenants ainsi embrassez, se precipiterent : de maniere que le vaisseau fut ramené à bord, vuide de ses maistres. ^a Les tyrans pour faire tous les deux ensemble, & tuer, & faire sentir leur colere, ils ont employé toute leur suffisance, à trouver moyen d'alonger la mort. Ils veulent que leurs ennemis s'en aillent, mais non pas si viste, qu'ils n'ayent loisir de savourer leur vengeance. Là dessus ils sont en grand peine : car si les tourmens sont violents, ils sont courts : s'ils sont longs, ils ne sont pas assez douloureux à leur gré : les voyla à dispenser leurs engins. Nous en voyons mille exemples en l'antiquité ; & je ne sçay si sans y penser, nous ne retenons pas quelque trace de cette barbarie. ^a Tout ce qui est au delà de la mort simple, me semble pure cruauté : Nostre justice ne peut esperer, que celuy que la crainte de mourir & d'estre decapité, ou pendu, ne gardera de faillir ; en soit empesché, par l'imagination d'un feu languissant, ou des tenailles, ou de la roue. Et je ne sçay cependant, si nous les jettons au desesper : Car en quel estat peut estre l'ame d'un homme, attendant vingt-quatre heures la mort, brisé sur une rouë, ou à la vieille façon cloué à une croix ? Josephe recite, que pendant les guerres des Romains en Judée, passant où lon avoit crucifié quelques Juifs, trois jours y avoit, il recogneut trois de ses amis, & obtint de les oster de là ; les deux moururent, dit-il, l'autre vescu encore depuis. ^c Chalcondyle homme de foy, aux memoires qu'il a laissé des choses advenues de son temps, & pres de luy, recite pour extreme supplice, celuy que l'Empereur Mechmed pratiquoit souvent, de faire trancher les hommes en deux parts, par le faux du corps, à l'endroit du diaphragme, & d'un seul coup de simeterre : d'où il arrivoit, qu'ils mourussent comme de deux morts à la fois : & voyoit-on, dit-il, l'une & l'autre part pleine de vie, se demener long temps apres pressée de tourment. Je n'estime pas, qu'il y eust grand'souffrance en ce mouvement. Les supplices plus hideux à voir, ne sont pas tousjours les plus forts à

souffrir. Et trouve plus atroce ce que d'autres historiens en recitent contre des Seigneurs Epirotes, qu'il les fait escorcher par le menu, d'une dispensation si malicieusement ordonnée, que leur vie dura quinze jours à cette angoisse. « Et ces deux autres : Croesus ayant fait prendre un gentil-homme favori de Pantaleon son frere, le mena en la boutique d'un foulon, où il le fait gratter & carder, à coups de cardes & peignes de ce mestier, jusques à ce qu'il en mourut. George Sechel chef de ces paysans de Polongne, qui sous tiltre de la Croysade, firent tant de maux, deffaict en bataille par le Vayvode de Transsilvanie, & prins, fut trois jours attaché nud sur un chevalet ; exposé à toutes les manieres de tourmens que chacun pouvoit apporter contre luy : pendant lequel temps on fit jeusner plusieurs autres prisonniers. En fin, luy vivant & voyant, on abbeuva de son sang Lucat son cher frere, & pour le salut duquel seul il prioit, tirant sur soy toute l'envie de leurs meffaits : & fit on paistre vingt de ses plus favoris Capitaines, deschirans à belles dents sa chair, & en engloutissants les morceaux. Le reste du corps, & parties du dedans, luy expiré, furent mises bouillir, qu'on fit manger à d'autres de sa suite.